

Vu à la télé : le lobbying de Microsoft à l'école dévoilé dans un documentaire

« Le logiciel libre, c'est la hantise des entreprises high-techs... »



Le 8 septembre a été diffusé sur Canal+ le documentaire [« École du futur : la fin des profs ? »](#) dans le cadre de l'émission [Spécial Investigation](#). Il nous montre des expériences innovantes dans des classes en France et aux USA, s'intéresse aux marchés des manuels scolaires et accorde une large part à l'offre et aux stratégies commerciales de géants comme Apple ou Microsoft.

Pour avoir, ici-même sur le Framablog, souvent dénoncé des liens trop forts entre Microsoft et l'éducation au détriment de la nécessaire et légitime place à donner au Libre, j'ai été contacté par la réalisatrice Pascale Labout. Du coup j'apparais dans le documentaire (dont vous trouverez un extrait signifiant ci-dessous), tout comme la députée Isabelle Attard qui fait partie de ces trop rares politiques qui prennent le relais et interpellent les pouvoirs publics sur ces questions (le travail d'une structure comme l'April n'y étant pas pour rien).

Merci à la journaliste d'avoir estimé qu'il était important d'informer sur certaines pratiques un peu troubles, de questionner le ministère à ce sujet et d'accorder une place au logiciel libre dans son travail d'enquête.

Un extrait à voir et faire circuler si vous pensez comme nous que cela a assez duré.

- [La vidéo sur YouTube](#)
- [La vidéo au format webm](#)

Transcript

[URL d'origine du document](#)

Merci au groupe de travail transcriptions de l'April

Prof devant TBI : Vous ne voyez pas très bien, j'en suis navré. OK. Ces verbes sont au présent

Journaliste : La France entame aujourd'hui son virage numérique. Il va donc falloir acheter du matériel informatique : tablettes, ordinateurs, tableaux interactifs, mais aussi des logiciels éducatifs quasiment inexistant dans l'hexagone. Le marché anglo-saxon, en revanche, en déborde déjà. Nous sommes à Londres, au BETT, le salon des technologies de l'éducation. Tout le monde du numérique à l'école s'y est donné rendez-vous.

Des élèves anglais, en uniforme, chantent autour de tablettes.

Journaliste : On y retrouve madame Becchetti-Bizot, la toute nouvelle responsable du numérique au sein de l'Éducation nationale.

Intervenant : Je vous présente la société Education City.

Journaliste : Elle est venue découvrir ce qui pourrait demain équiper nos écoles.

Jamie Southerington, commercial d'Education City : Je voudrais vous montrer ce qu'on peut proposer en français. On a des activités pour les élèves de trois ans. Si vous avez un tableau blanc interactif dans vos classes, on a ce logiciel qui permet aux enfants d'apprendre l'alphabet en chantant.

Voilà, il suffit d'appuyer là.

Catherine Becchetti-Bizot, responsable de la direction pour le numérique éducatif : Je suis très surprise par la richesse et la diversité de ce qui est proposé, par la vitalité des petites entreprises qui sont là et qui cherchent vraiment à s'adapter aux besoins de la communauté enseignante.

Journaliste : Aujourd'hui le ministère de l'Éducation nationale est prêt à fournir tous les enfants en tablettes ?

Madame Becchetti-Bizot : Le Ministère n'est pas prêt à acheter pour l'ensemble, ce serait impossible, vous imaginez le prix que ça représenterait ! En revanche il est prêt à nouer des partenariats, à imaginer des consortiums avec les collectivités et les entreprises, peut-être, peut-être ! Je ne sais pas si on va le faire, mais on va essayer de faire ça, pour qu'effectivement on puisse encourager, faciliter l'équipement.

Journaliste : Des partenariats qui font rêver les industriels car le marché à conquérir est énorme. Sur le plan mondial, il est estimé à 100 milliards d'euros et les prévisions de croissance donnent le tournis : plus de 1500 % pour les dix ans à venir.

Aujourd'hui le leader sur le marché de la tablette éducative, c'est Apple. Pourtant la marque n'a pas de stand officiel sur le salon, elle préfère mettre en avant ses partenaires fournisseurs de contenus, les fameux logiciels éducatifs.

Pourquoi la société Apple est-elle absente du salon ?

Mark Herman, directeur d'Albion : Parce qu'on n'a plus besoin d'expliquer ce qu'est un iPad. Tout le monde sait ce que c'est. En revanche on doit prendre les gens par la main et leur faire des démonstrations pour leur montrer le potentiel éducatif de nos logiciels. Ensuite ils pourront décider si ça les intéresse ou s'ils veulent acheter chez nos concurrents et

c'est là qu'on est utile. On est là pour conseiller des écoles, pas pour leur forcer la main. Mais vous savez, dans les écoles qu'on a équipées, on a pu constater des changements incroyables et c'est une vraie motivation pour nous.

Journaliste : Pour les industriels, ces logiciels sont les meilleurs moyens d'attirer les clients dans leurs filets. Une fois achetés, vous devenez dépendants de leur système informatique. Dans la plupart des cas, votre logiciel Mac, n'est utilisable que par un ordinateur ou une tablette Mac. Idem pour les PC. Nous sommes allés voir l'autre géant du numérique, Microsoft. Pour découvrir leur stratégie de vente, ils nous invitent dans un showroom de logiciels et matériels éducatifs à Paris. Ce lieu a été baptisé la classe immersive.

Enseignante : Voilà. Vous vous asseyez par parterre, là.

Journaliste : Mis en place il y a deux ans au siège de l'entreprise, ici les profs et leurs élèves sont invités à découvrir l'école de demain selon Microsoft.

Robot Nao : Bonjour. Je suis Nao, un robot humanoïde. Je viens de la planète Saturne.

Journaliste : Ce jour-là, une prof à la retraite, engagée par la multinationale, nous fait une petite démonstration devant quelques cobayes.

Prof : Qu'est-ce que c'est ça ?

Enfants : C'est la terre.

Prof : Il va falloir écrire le nom des planètes. Vous prenez ce stylo, là, vous choisissez une couleur.

Journaliste : Le but : séduire les élèves et leurs profs pour vendre aux établissements scolaires une classe du futur, clefs en main.

Prof : On va aller sortir une image d'un livre.

Enfants : Oh ! De la lave et de la fumée !

Prof : Voilà, qui sort. Après ça sort d'où ?

Journaliste : L'homme qui a eu l'idée de showroom c'est Thierry de Vulpillières, le responsable éducation chez Microsoft France.

Thierry de Vulpillières, responsable éducation de Microsoft France : On est chez Microsoft. Notre sujet c'est d'aider la passion pour l'éducation des enseignants et des élèves. 55 % des enfants français s'ennuient à l'école. C'est dommage. Eh bien c'est parce qu'on va déplacer la façon d'enseigner et on va impliquer davantage les élèves que ces outils viennent naturellement s'insérer dans ce nouveau mode d'apprentissage. Ce qu'on souhaite c'est qu'effectivement l'ensemble des élèves puisse bénéficier du numérique. Moi je serais enchanté qu'il y ait 11 millions de tablettes entre les mains de chaque élève.

Journaliste : La difficulté pour Thierry de Vulpillières : la loi interdit de faire de la pub dans les écoles. Alors pour contourner le problème, Microsoft a trouvé une autre stratégie. Nous allons vous montrer comment, depuis des années, l'entreprise américaine noyaute l'Éducation nationale pour vendre ses produits. L'homme qui a découvert le pot aux roses, c'est Alexis Kauffmann, un professeur de mathématiques. En 2008 il se rend sur le site du forum des enseignants innovants, un forum, parrainé par l'Éducation nationale, où les profs présentent des projets pédagogiques. Alexis y découvre une photo qui l'intrigue, celle de cette petite fille asiatique assise dans une classe.

Alexis Kauffmann, professeur de mathématiques : J'ai pu montrer que le site du premier forum des enseignants innovants utilisait les images qu'on retrouvait sur les sites officiels de Microsoft. On voit qu'ils ont un petit bâclé le travail, ils n'ont même pas pris le soin de maquiller, le soin de changer les images.

Journaliste : Ah si, ils l'ont renversée.

Alexis Kauffmann : C'est vrai ils l'ont renversée.

Journaliste : Alexis veut savoir pourquoi une photo de Microsoft se retrouve sur le site. Il découvre alors que la multinationale est à l'origine de ces forums et qu'elle continue de les financer en toute discrétion.

Nous nous sommes rendus au dernier forum des enseignants innovants. Cette année il se tient au Conseil régional d'Aquitaine. Dans le hall, des professeurs présentent leurs projets.

Enseignant : Il n'y a pas de classe, en fait, c'est un espace qui est totalement ouvert sur la vie. On sort dans la vie...

Journaliste : Sur l'estrade des représentants des professeurs, du Conseil régional et du ministère de l'Éducation nationale

Jean-Yves Capul, sous-directeur du développement numérique, Éducation nationale : La direction du numérique pour l'éducation a été voulue par le ministre comme une direction à vocation pédagogique. C'est la pédagogie et pas la technique qui est au cœur de cette direction, même si l'ambition était de réunir les deux aspects, la pédagogie et les systèmes d'information et la technologie.

Journaliste : Dans l'auditoire, au premier rang, assis derrière la plante, Thierry de Vulpillières, monsieur Microsoft. Alexis Kauffmann est venu lui demander plus de transparence sur l'implication financière de la multinationale dans le forum.

Alexis Kauffmann : Quelle est la somme allouée par Microsoft à ce type d'événement, par exemple ?

Thierry de Vulpillières : Moi je ne donne pas de chiffre. La somme est marginale aujourd'hui sur l'organisation de ce forum. Malheureusement. Je suis très content que tu me

demandes...

Alexis Kauffmann : Puisque la première fois, Serge Pouts-Lajus avait lancé un chiffre, c'était quasiment 50 % du budget.

Thierry de Vulpillières : Je pense qu'on n'a jamais excédé les 50 %, mais effectivement on a été dans l'ordre de 50 %.

Alexis Kauffmann : C'est quand même assez fort !

Thierry de Vulpillières : Absolument ! Et on est très fier de soutenir cet événement-là.

Alexis Kauffmann : D'accord.

Journaliste : Thierry de Vulpillières n'en dira pas plus. Son parrainage reste discret. Certains professeurs n'en ont même pas connaissance.

C'est un événement qui est en grande partie financé par Microsoft. Ça vous inspire quoi ?

Christophe Viscogliosi, professeur d'économie : Ça je ne savais pas, déjà, d'une part. Et d'autre part ça aurait été mieux que l'Éducation nationale finance intégralement ce type de forum.

Journaliste : Pourquoi ?

Professeur d'économie : Il y a un risque de conflit d'intérêt. Je n'ai pas envie nécessairement d'être obligé d'utiliser les produits Microsoft en cours.

Journaliste : Thierry de Vulpillières est le seul industriel du monde numérique présent ici. De stand en stand, il entretient son réseau avec le corps enseignant.

Thierry de Vulpillières : Laurence Juin. Ce n'est pas son premier forum.

Laurence Juin, professeur de français : Non.

Thierry de Vulpillières : Et donc paradoxalement on a l'impression qu'on est dans un stand de travaux manuels. Vous voyez des fils et de la laine. C'est une enseignante qui a été une des premières enseignantes à utiliser Twitter.

Professeur de français : Twitter ça permet aux élèves de communiquer, c'est-à-dire qu'on est dans une salle de classe mais ça permet d'ouvrir. On a fait des projets de communication où on communiquait avec des hommes politiques, des écrivains, des journalistes. Des échanges courts, qui nous ont amenés à faire des projets plus larges, des rencontres, des écrits, des échanges.

Journaliste : Adeptes d'Internet, l'enseignante devient une cible pour le représentant de Microsoft. Ce matin même il a offert dix tablettes à sa classe Professeur de français : On a la chance d'avoir quinze postes informatiques, ce n'est pas le cas tout le temps. On va peut-être avoir des tablettes.

Journaliste : Microsoft ?

Laurence Juin, professeur de français : Oui.

Thierry de Vulpillières : Les petites surfaces vont débarquer chez elle.

Professeur de français : Les bonnes nouvelles. Les forums permettent aussi ces échanges-là.

Journaliste : Dix tablettes offertes pour essayer d'emporter le marché dans un établissement de sept cents élèves. Microsoft a mis en place un lobby bien rodé avec le corps enseignant et sa hiérarchie. Nous avons pu récupérer cette invitation envoyée à certains fonctionnaires de l'Éducation nationale. L'académie de Paris les invite à découvrir l'innovation numérique au siège de Microsoft. Au programme la classe immersive. Souvenez-vous, le showroom de Microsoft, inventé pour faire la promo de la classe du futur. Pour Alexis Kauffmann c'est la neutralité de l'école qui est mise à mal.

Alexis Kauffmann : Ce qui est scandaleux c'est qu'une journée académique d'information, formation, étude, autour du numérique se retrouve chez Microsoft. Elle n'a absolument rien à faire chez Microsoft, tout simplement. Est-ce qu'on imagine le ministère de l'Agriculture organiser ses journées d'étude chez Monsanto par exemple ? Non !

Journaliste : Nous sommes allés présenter l'invitation à la nouvelle directrice du numérique éducatif.

Le 28 mai il y avait l'académie de Paris qui organisait une journée sur l'innovation au siège de Microsoft.

Catherine Becchetti-Bizot : Oui, effectivement, le rectorat de Paris a fait cette manifestation au siège de Microsoft.

Journaliste : Vous ne trouvez pas que ça fait un peu beaucoup, il y a peut-être une collusion d'intérêt.

Catherine Becchetti-Bizot : Effectivement, moi je l'ai découvert le jour même.

Journaliste : Vous y étiez ?

Catherine Becchetti-Bizot : Ah je n'y étais pas ! Je n'y serais pas allée, parce que je pense que là on a une confusion des genres. Je ne désapprouve pas le recteur, je pense qu'il y a une forme de naïveté, qu'il n'y avait pas la volonté de promouvoir Microsoft. **Journaliste** : Mais vous êtes contre ?

Catherine Becchetti-Bizot : Je ne suis ni pour ni contre. Je pense que ça n'est pas du tout une politique du ministère de l'Éducation nationale que d'organiser, avec Microsoft en particulier, des choses de ce type-là, et qu'il faudra cadrer effectivement. Ça fait d'ailleurs partie des projets immédiats que j'ai en ouvrant cette direction, c'est de cadrer clairement nos partenariats avec les entreprises.

Journaliste : Les multinationales ont des lobbies puissants et rien ne semble les arrêter dans leur conquête de l'école du

futur. Récemment ils se sont attaqués à un amendement de la loi de refondation de l'école. L'amendement proposait que notre école utilise en priorité les logiciels libres. Les logiciels libres c'est la hantise des entreprises high-tech. Ils peuvent être créés, partagés, et modifiés par n'importe qui et ils sont presque toujours gratuits. Un système qui vient concurrencer les géants du numérique. C'est la députée écologiste Isabelle Attard qui propose à l'Assemblée cet amendement en faveur des logiciels libres.

Isabelle Attard, députée du Calvados : Cet amendement a été entièrement validé par la Commission culture et éducation en première lecture à l'Assemblée, au Sénat également. Et lorsque le texte revient en deuxième lecture à l'Assemblée, on s'aperçoit que le syndicat du secteur du numérique, le Syntec, vient d'envoyer un communiqué de presse qui alerte, justement sur cette amendement accepté par l'Assemblée et le Sénat, sur la loi refondation de l'école.

Journaliste : Voici ce communiqué du syndicat des entreprises du numérique. Un communiqué très alarmiste : « Ces dispositions handicaperont gravement la plupart des entreprises déjà présentes sur cette filière ». Il a été envoyé à la presse, à tous les députés et au ministre de l'Éducation nationale de l'époque, Vincent Peillon. Alors que l'amendement d'Isabelle Attard aurait permis à l'État de faire des économies importantes, Vincent Peillon recule.

Comment vous expliquez cette situation ?

Isabelle Attard : Parce qu'il y a un lobby et une pression incroyable de la part des plus gros éditeurs de logiciels propriétaires et, comme je le disais, Microsoft est le plus gros.

Journaliste : Nous avons tenté à plusieurs reprises de joindre l'ancien ministre pour qu'il nous explique sa marche arrière. Il a refusé.

Quelques liens connexes pour aller plus loin

- [Microsoft et l'Éducation nationale : le scandale continue...](#) (Framablog – mai 2014)
- [L'école selon Microsoft : comment j'ai appris à ne plus m'en faire et à aimer l'éducation privatisée et fermée](#) (Framablog – novembre 2013)
- [Du premier Forum des Enseignants Innovants et du rôle exact de son discret partenaire Microsoft](#) (Framablog – février 2008)
- [Forum des Enseignants Innovants suite et fin](#) (Framablog – février 2008)
- [Réponse à Thierry de Vulpillières de Microsoft France Education](#) (Framablog – mars 2008)
- [Le chemin de croix du logiciel libre à l'école – Quand Mediapart mène l'enquête](#) (Framablog – février 2010)
- [Refondation de l'école : à quand une vraie politique publique en faveur du logiciel libre et pour les citoyens de demain ?](#) (April – juin 2013)
- [Remarquable intervention d'Isabelle Attard aux États Généraux de l'Open Source](#) (Framablog – mars 2014)

Alexis Kauffmann

Vidéo : L'impression 3D pour les... enfin ceux qui ne connaissent pas bien

Le magazine [Nouvo](#), de la [Télévision suisse romande](#) (TSR) est peut-être la meilleure émission du PAF (Paysage Audiovisuel Francophone) pour tout ce qui concerne les « nouvelles tendances et technologies ».

Tel est du moins notre avis puisqu'avec ce reportage sur l'[impression 3D](#), ce sera déjà notre quatrième extrait du magazine (cf [Microsoft Office à l'école française : stop ou encore ?](#) et [Pourquoi je vais voter pour le Parti Pirate](#) sans oublier [Un excellent reportage de la TSR sur le devenir des dons à Wikipédia](#)).

On voit bien que les industriels sont sur les rangs mais les bidouilleurs également ☐

Imprime-moi un mouton – Nouvo.ch – émission du 15 avril



→ La [vidéo](#) au format webm

[URL d'origine du document](#)

Vidéo : un wikipédien en résidence au Château de Versailles

Vous ne pouvez l'ignorer : « Le Château de Versailles et Wikimedia France, association pour le libre partage de la connaissance, ont signé un [partenariat](#) pour permettre une plus large diffusion des richesses historiques, architecturales et artistiques du château et du domaine de Versailles. Pour la première fois en France, un « wikipédien en résidence », Benoît Evellin ([Trizek](#) sur Wikipédia), séjourne pendant six mois au château de Versailles. Ce membre de Wikimedia France a notamment pour mission de faciliter les échanges entre les contributeurs de Wikipédia et les équipes du château de Versailles. » (source [ChateauVersailles.fr](#))

Pour de plus amples informations nous vous renvoyons à l'impressionnante [revue de presse](#) ainsi qu'à l'extrait vidéo ci-dessous issu du [12/13](#) de France 3 Île-de-France (25 février 2011).



-> La [vidéo](#) au format webm

Rap News sur WikiLeaks, une improbable conscience ?

Les jours fériés, on les consacre à ses passions non ? Alors après le [rap militant](#) de Dan Bull contre [ACTA](#), laissez moi vous présenter Rap News ^[1], ce journal vidéo reprenant les codes du JT pour diffuser, en rythme et en rimes, de l'actualité comme on en voit rarement à la télé.



En effet, pour accompagner les deux dernières publications massives de télégrammes américains des guerres en [Afghanistan](#) et en [Irak](#) par [WikiLeaks](#), le collectif [TheJuiceMedia](#), un média australien indépendant, a réalisé deux vidéos pertinentes et humoristiques, plantant le décor politique de ces fuites, sur fond de défense de la neutralité du net ^[2].

Bourrées de références ^[3], ces vidéos valent autant par les prouesses de l'acteur que la finesse des textes, et c'est pourquoi, avec l'ami Koolfy de la [Nurpa.be](#), croisé sur le canal IRC de [La Quadrature du Net](#) ^[4], nous avons souhaité offrir une version sous-titrée de ces vidéos pour les

francophones de tous pays (même la Belgique !).

Après plusieurs heures de temps libre ^[5] bien employé, nous propositions donc nos sous-titres à l'adresse de contact du collectif TheJuiceMedia qui les accueillit avec enthousiasme et les ajouta directement aux vidéos « officielles », déjà visionnées respectivement plus de 80 000 et 100 000 fois sur YouTube ^[6].

Toutefois, les voici reproduites ici pour vous avec l'accord des auteurs, servies et sous-titrées librement, stockées dans [Framatube](#), et passées à travers [Universal Subtitles](#). Ne manquez pas l'invité de prestige dans la deuxième vidéo.

Rap News contre le Pentagon

[Rap News vs The Pentagon](#)



- > La [vidéo](#) au format webm
- > Le fichier de [sous-titres](#)

Rap News contre Nouvelles Ordre Mondial

[Rap News vs News World Order](#)



- > La [vidéo](#) au format webm
- > Le fichier de [sous-titres](#)

Notes

[1] Travail copyrighté pour l'instant, mais sûrement dû à un « choix » par défaut. Je viens d'écrire aux auteurs sur ce sujet et vous tiendrai informés. Édition le 12/11/2010 à 1:52 : Leur réponse est à la hauteur de leur travail, ils me prient de considérer leur travail comme étant couvert par une CC-BY-NC-SA. Seul le design du site web de thejuicemedia.com

est sous Copyright de la conceptrice graphique.

[2] Rien à voir, dans ce contexte, avec le [FDNN](#) que vous avez croisé si vous soutenez, comme moi, la Quadrature du Net ☐

[3] Notamment [cet extrait](#) de JT présenté par Bill O'Reilly sur les télé. américaines.

[4] Et cet été à Bordeaux aux RMLL 2010.

[5] C'est une notion assez vague pour un Framaslave ☐

[6] Et nous sommes fiers de constater que des collègues allemands, brésiliens et grecs nous ont rejoint dans cette initiative.

Vu à la télé – Le logiciel libre pour nos enfants demain ?

Le logiciel libre pour nos enfants demain ?

C'est la question que l'on se pose depuis des années, en se désespérant de constater que l'Éducation nationale ne fait pas grand chose pour que ce demain devienne aujourd'hui.

Mais nous ne sommes pas les seuls, parce que c'est aussi la question que posait le 17 mars dernier le titre de la chronique « Clair et Net » d'Emma Rota dans l'émission [Les Maternelles](#) de France 5 (reproduite et transcrite ci-dessous).

Elle y mettait en avant les trois projets éducatifs libres bien connus ici que sont [Abuledu](#), [Sésamath](#) et [00o4Kids](#).

Pour ce dernier projet, elle pointait directement vers un billet « énervé » du Framablog : [0,01% du budget licences Microsoft pour soutenir et déployer OOo4Kids à l'école !](#) Force est de constater que l'argument du manque de soutien a été bel et bien repris et de quelle manière :

« Si ces enseignants optent pour le logiciel libre à l'école c'est parce qu'ils adhèrent à une éthique que personne ne peut déceimment rejeter : notre école publique n'est pas un lieu marchand ; donc il devrait être interdit de laisser toute la place à des logiciels propriétaires type ceux de Microsoft (...) Ce qui ne veut pas dire que ces initiatives n'ont pas un coût (...) Et vous serez d'accord avec moi pour décréter que c'est au ministère de l'éducation nationale de les financer un minimum. »

Après [merci Emmanuelle](#), merci Emma !

□



-> La [vidéo](#) au format webm

Le logiciel libre pour nos enfants demain ?

[URL d'origine du document](#)

Emma Rota – 17 mars 2010 – Clair et Net / Les Maternelles

Il y a un mois est sorti dans le silence le plus total un rapport de 326 pages commandé par le ministère de l'éducation nationale intitulé « Réussir l'école numérique ». Il s'agit d'un recueil de 12 000 contributions et témoignages d'enseignants, d'élèves, de parents d'élèves qui démontrent combien l'usage de l'ordinateur et d'internet à l'école est un facteur d'égalité des chances et de réussite scolaire. Le rapport préconise la connexion en haut débit pour 100% des écoles d'ici 2012.

Pour rappel, lorsque je faisais cette même chronique il y a maintenant 8 ans à cette même place (ça ne nous rajeunit pas) je rapportais déjà les mêmes genres de vœux pieux de la part du ministère de l'éducation nationale... ☐

Et nous on aime les vœux pieux. Surtout lorsqu'on reçoit en parallèle des mails d'instituteurs excédés qui disent en substance – et c'est la réalité du terrain, tous les chiffres le démontrent - : « nous ne recevons pas le moindre centime de l'état, ce que nous bâtissons de numérique dans nos écoles c'est avec notre énergie toute personnelle et les deniers de notre collectivité locale ».

D'où, vous l'aurez compris, l'énorme disparité du matériel, des logiciels et du savoir numérique selon l'école primaire que fréquente ou que va fréquenter votre enfant...

C'est pourquoi aujourd'hui j'ai décidé de mettre à l'honneur trois belles initiatives numériques montées par des instits, avec leur passion et sur leur temps personnel.

1 – Allons d'abord sur le fantastique site www.abuledu.org, né en 1998 – il y a déjà 12 ans, par un instit passionné de Pessac.

C'est aujourd'hui un site qui propose une liste énorme de logiciels éducatifs scolaires pour les élèves de la maternelle à l'université. Pour y accéder, on clique sur ce qu'ils appellent « le Terrier » et regardez la liste : je vous propose de tester « A nous les nombres » par exemple : un petit logiciel de maths qui permet à l'enfant de dénombrer des barques ou des éléphants en s'amusant. Ou encore le logiciel « Associations » qui lui est pour les enfants dès la fin de la maternelle : il permet d'entendre le son associé à un mot et associé à une image, des exercices pour débiter l'apprentissage de la lecture.

Tous ces logiciels sont des logiciels libres : c'est à dire que leur créateur a voulu dès le départ que tous les

enseignants et élèves de la France entière puisse en profiter s'ils le désirent ; chacun de ces logiciels est copiable, distribuable et même modifiable si on veut y apporter des changements soi même ! C'est la différence d'avec un logiciel propriétaire du type Word qui, en plus d'être payant ne va pouvoir être partagé avec personne...

2 – Seconde initiative qui elle aussi connaît actuellement une adhésion phénoménale dans le milieu enseignant : www.sesamath.net Des logiciels libres pour les enseignants ET les élèves pour rendre plus ludique l'apprentissage des mathématiques à tous les âges. Tenez vous bien, quasi 9000 profs de maths ont abonnés à ce site, c'est à dire le quart des profs de maths en France ! Ils profitent des exercices interactifs, des cours et des corrections animés tout en échangeant sur leur manière d'enseigner. Car il est là le principal attrait du logiciel libre éducatif?: partager son savoir, évoluer dans sa manière d'enseigner et donc forcément enrichir ses élèves qui je le rappelle, sont nos enfants. Et personnellement je rêve que mon fils lorsqu'il sera à l'école primaire puisse bénéficier de la curiosité d'enseignants de la trempe de ceux qui sont sur ces sites là...

3 – Enfin troisième initiative à encourager car elle est en train de se construire, on la voit sur cette [vidéo](#).

il s'agit d'une suite bureautique spécialement conçue pour les 7/12 ans avec un design simplifié et adapté aux enfants, avec un traitement de texte et un tableur aux outils simplifiés eux aussi.

Si ces enseignants optent pour le logiciel libre à l'école c'est parce qu'ils adhèrent à une éthique que personne ne peut décemment rejeter : notre école publique n'est pas un lieu marchand ; donc il devrait être interdit de laisser toute la place à des logiciels propriétaires type ceux de Microsoft alors qu'il existe d'autres solutions plus neutres.

Ce qui ne veut pas dire que ces initiatives n'ont pas un coût. Elles ont un coût comme toute chose sur cette Terre, au moins le coût de la sueur et du temps de celui qui le fabrique.

Et vous serez d'accord avec moi pour décréter que c'est au ministère de l'éducation nationale de les financer un minimum. Surtout lorsque l'on se souvient à quel point il s'extasie depuis 10 ans sur les prouesses des outils numériques dans ses écoles.

Ah les vœux pieux, les vœux pieux...

La vidéo qui donnait envie de connaître et comprendre le logiciel libre

Collègues, amis, membres de la famille... il n'est pas toujours facile de faire partager son intérêt, voire même son éventuelle passion, pour le logiciel libre et sa culture à un public qui nous est proche mais qui ne s'intéresse pas à « l'informatique ».

Or, pour l'avoir faite suivre à de nombreuses reprises, j'ai constaté qu'une vidéo particulière possédait, si ce n'est des vertus miracles, tout du moins l'inédite capacité d'interpeller un large auditoire qui, rendu curieux, se retourne alors vers vous pour vous poser moult questions.

L'élan a changé de sens. Ce n'est plus vous qui venez faire votre petit topo à des gens qui ne vous ont souvent rien demandé. Ce sont eux qui, la puce à l'oreille après la projection, souhaitent spontanément que vous leur apportiez

quelques précisions. Pédagogiquement parlant ce mouvement inversé a bien plus de chances de porter ses fruits.

Quelle est donc cette vidéo qui murmure le Libre (et non « l'open source ») à l'oreille du profane ? Il s'agit de la chronique d'[Emmanuelle Talon](#) sur « notre » [biographie de Richard Stallman](#), proposée le 22 janvier 2010 dans le cadre de [La Matinale](#) de Canal+ (reproduite et transcrite ci-dessous).

Nous en avons [déjà parlé](#) sur le Framablog. Mais le nez dans le guidon de la sortie du livre, nous avons surtout fièrement souligné qu'un grand média évoquait le projet, sans prendre véritablement conscience des qualités intrinsèques de la vidéo. Avec le recul, on s'aperçoit en fait que le livre est ici secondaire. C'est un prétexte pour parler de Richard Stallman et par extension pour parler du Libre.

En quoi cette ressource apporte-elle de l'eau à notre moulin de la sensibilisation en captant favorablement le *temps de cerveau disponible* de celui qui l'a sous les yeux ?

Il y a d'abord le facteur « vu à la télé ». Internauts assidus que nous sommes, c'est quelque chose que nous avons appris à désacraliser. Mais pour bon nombre de nos compatriotes (dont les quelques 40% encore non connectés) le passage par le petit écran continue de faire son petit effet.

Il y a la durée. L'attention est maintenue par cette chronique qui ne dépasse pas les cinq minutes.

C'est beaucoup plus subjectif – et me vaudra quelques virulents commentaires – mais je crois que l'attention est également maintenue par le facteur « dialogue entre deux femmes avenantes », les femmes appréciant que ce soit des femmes et les hommes qu'elles soient avenantes (sic).

Il y a la posture prise par la journaliste. D'ordinaire c'est l'objectivité et la neutralité qui priment. Or ici, au diable la mise à distance, débordée par son enthousiasme

communicatif, elle semble prendre fait et cause pour le sujet traité.

Au delà de la forme, il y a aussi et surtout le fond, c'est-à-dire tout ce qui est évoqué dans ce très court laps de temps : définition du logiciel libre qui s'oppose au logiciel propriétaire, code source, contre-exemple Microsoft, alternatives OpenOffice.org et Firefox, libre ne veut pas dire gratuit, Hadopi... et même Sarkozy !

Mais, d'expérience, ce qui fait surtout mouche ce sont les formules originales permettant de sortir du cadre et d'élargir le débat. Elles sont vos précieuses alliées parce qu'elles intriguent et appellent à des compléments d'information :

- « Il ne s'agit pas vraiment d'informatique, il s'agit en fait de philosophie. Richard Stallman c'est vraiment un grand philosophe, c'est un vrai penseur. »
- « Pourquoi au fond il s'est lancé dans cette aventure ? Il s'est lancé dans cette aventure tout simplement pour améliorer le monde, pour encourager le partage et la fraternité. »
- « C'est une forme de nouveau socialisme, de socialisme logiciel. Et à l'heure où l'on pleure sur la fin des grandes idéologies, on peut se réjouir de voir qu'il y a encore des gens qui essaient de changer le monde. »
- « En fait la compétition, elle se fait vraiment dans nos têtes. »
- « Stallman c'est un peu le Luke Skywalker de l'informatique, il faut qu'on se libère des machines et c'est ce jour-là que le Libre pourra gagner. »

Cette vidéo n'est pas parfaite (et prend même [quelques libertés](#) avec le droit d'auteur). Mais ces propos étonnent et surprennent. Ils modifient chez l'autre non seulement la perception du logiciel libre mais également la perception de celui qui s'intéresse au logiciel libre (vous en l'occurrence). Ne dites pas à ma mère que je participe à

changer le monde, elle croit que je fais bien sagement de l'informatique dans ma chambre !

À vous ensuite d'enchaîner avec brio et éloquence. Mais la stimulation est là, votre interlocuteur veut en savoir davantage et, ça tombe plutôt bien, vous êtes à ses côtés et tout disposé à satisfaire cette soudaine soif de connaissance.

Merci Emmanuelle !



→ La [vidéo](#) au format webm

Transcript

Maïtena Biraben : Le logiciel libre, c'est l'une des très grandes révolutions du siècle passé et aujourd'hui on en sait un peu plus sur le créateur du logiciel libre.

Emmanuelle Talon : Oui, Richard Stallman il a aujourd'hui 56 ans, il n'est pas très connu du grand public mais c'est un dieu vivant pour les informaticiens, parce que c'est un des pères du logiciel libre, le père du logiciel libre.

Alors pourquoi on en parle aujourd'hui ? Parce qu'il y a sa biographie qui vient de paraître en français aux éditions Eyrolles « Richard Stallman et la révolution du logiciel libre ». Alors au début des années 80...

Maïtena Biraben : C'est un bouquin de geek ?

Emmanuelle Talon : Non, justement pas. C'est ça qui est bien, parce que ça n'est pas un bouquin de geek, et même si on ne s'y connaît pas trop, on peut vraiment vraiment comprendre, j'insiste.

Et donc Stallman, au début des années 80 a créé la Fondation pour le Logiciel Libre. Il est à l'origine du projet GNU.

Et juste un petit rappel : qu'est-ce qu'un logiciel libre ?

Quand même, voilà c'est important. C'est un logiciel que n'importe qui peut utiliser, copier ou même modifier, pour l'améliorer en quelque sorte, en accédant au code source.

Et le logiciel libre, ça s'oppose à ce que Stallman appelle les logiciels privateurs. Ce sont des logiciels qui nous privent de notre liberté. On ne peut pas modifier le code source, c'est pour cela que Windows est la propriété de Microsoft. Si Windows ne vous convient pas, vous ne pouvez pas l'améliorer. Tandis que l'on peut améliorer par exemple la suite bureautique OpenOffice ou le navigateur Firefox.

Maïtena Biraben : Si on y arrive !

Emmanuelle Talon : Si on arrive, bien sûr, mais vous avez cette liberté.

On l'impression que c'est un peu complexe mais en fait pas tellement parce que cette histoire de logiciel libre... Il ne s'agit pas vraiment d'informatique, il s'agit en fait de philosophie. Richard Stallman c'est vraiment un grand philosophe, c'est un vrai penseur. Et avec cette histoire de logiciel libre... Pourquoi au fond il s'est lancé dans cette aventure ? Il s'est lancé dans cette aventure tout simplement pour améliorer le monde, pour encourager le partage et la fraternité.

Donc c'est une forme de nouveau socialisme, de socialisme logiciel. Et à l'heure où l'on pleure sur la fin des grandes ideologies, on peut se réjouir de voir qu'il y a encore des gens qui essayent de changer le monde. Et aujourd'hui ces gens-là ce sont des informaticiens, et c'est Richard Stallman. C'est pour ça que c'est important de le connaître.

Maïtena Biraben : On a vu son playmobil...

Emmanuelle Talon : Oui on a vu son playmobil, mais en fait c'est un personnage assez amusant, qui a beaucoup d'humour, qui a une bonne tête...

Maïtena Biraben : Est-ce que le logiciel libre a des chances de gagner face au logiciel non libre, donc commercialisé, que l'on ne peut plus toucher ?

Emmanuelle Talon : Alors, le logiciel libre il progresse beaucoup en France. Il y a quelques années la Gendarmerie nationale est passée... elle a adopté un logiciel libre. Mais, si vous voulez, la compétition elle ne se fait pas vraiment sur cette question-là, sur cette question technique, parce qu'un logiciel libre, on peut considérer que ça vaut au niveau technique un logiciel privateur. En fait la compétition, elle se fait vraiment dans nos têtes.

Le Libre il pourra gagner le jour où, d'après Stallman, on aura, nous, envie de nous libérer et puis de ne pas être soumis à la machine. Parce qu'il explique que quand on utilise un logiciel comme Windows, on ne peut pas le modifier si on n'y va pas, et donc on est esclave de la machine. Stallman c'est un peu le Luke Skywalker de l'informatique, il faut qu'on se libère des machines et c'est ce jour-là que le Libre pourra gagner.

Maïtena Biraben : Est-ce que libre ça veut dire gratuit
Emmanuelle ?

Emmanuelle Talon : Alors non, libre ne veut pas forcément dire gratuit. Il y a des logiciels libres qui ne sont pas gratuits, donc il faut faire attention à cette confusion. C'est vrai que quand on est juste un utilisateur, on peut estimer que la gratuité c'est le principal avantage, mais libre ne veut pas dire gratuit.

Maïtena Biraben : Si on ramène cette idée de logiciel libre à la France, la prochaine bataille c'est Hadopi.

Emmanuelle Talon : C'est Hadopi et Stallman est mobilisé sur cette question. Il estime que c'est une loi tyrannique. Il dit que Nicolas Sarkozy est un ennemi de la démocratie et des Droits de l'Homme. Et pour lui empêcher le téléchargement de

musique pour sauver l'industrie du disque, c'est tout simplement comme empêcher les gens de faire la cuisine pour sauver les emplois dans la restauration !

Voilà, juste pour finir, le livre, vous pouvez l'acheter, il coûte 22 euros et c'est bien d'avoir un livre papier. Mais vous allez voir la cohérence de la démarche, en fait le livre est en téléchargement, gratuit, sur le site www.framasoft.net. Vous pouvez modifier le texte du livre, et si vous voulez le traduire, et bien vous pouvez tout à fait le traduire librement dans la langue que vous souhaitez, en ourdou par exemple, je pense que ça n'est pas encore fait.

PS : Pour l'anecdote lorsque avons signalé la vidéo à Richard Stallman, il nous a répondu texto : « C'est très bon (malgré des petites erreurs), mais c'est quoi un playmobil ? ».

Passage télé de Benjamin Bayart sur la Loppsi

Vendredi dernier, [Benjamin Bayart](#) était invité au journal du soir de [Public Sénat](#) pour venir s'exprimer sur la loi [Loppsi](#) (dont les débats commencent aujourd'hui à l'Assemblée nationale et que l'on peut suivre par exemple [sur Numérama](#)).

Le récent et édifiant livre d'[InLibroVeritas](#) dont il est question dans l'interview est [Confession d'un pédophile, l'impossible filtrage du web](#).



-> La [vidéo](#) au format webm

Transcript de l'intervention de Benjamin Bayart

La Chaîne Parlementaire – Journal de 22h – Vendredi 5 février 2010

(Transcript récupéré et modifié sur [BàB : L'Blog à Birdy](#))

À partir de mardi, les députés entameront l'examen du projet de Loi d'Orientation de Programmation pour la Performance de la Sécurité Intérieure, un nom à rallonge qui est en général résumé par le petit nom de Loppsi et pour en parler nous sommes avec Benjamin Bayart. Bonsoir.

Bonsoir,

Vous êtes expert en communication, président de FDN. C'est le plus ancien, j'ai lu, fournisseur d'accès Internet en France.

Oui.

Alors, la LOPPSI, pour la résumer, prévoit une mutualisation et une coopération entre les forces de sécurité, donc la police et la gendarmerie, et une modernisation de leurs moyens, notamment en ayant recours aux nouvelles technologie pour être plus efficace, notamment contre la cybercriminalité. Mais cette loi inquiète les associations internautes qui la jugent liberticide. Pourquoi ?

Alors il faut comprendre que toute la loi n'inquiète pas les associations internautes. Elle est très longue je n'ai pas eu le temps de la lire en entier, alors que dieu sait que je passe énormément de temps sur les questions législatives.

Il y a une mesure précisément qui vous inquiète.

Il y a un article très précis qui nous pose problème, qui est l'article 4, tel qu'il était proposé et rédigé par le gouvernement. Il prévoyait que sur décret du ministère de l'Intérieur, les fournisseurs d'accès internet auraient

obligation d'empêcher l'accès à certains sites Web, que la liste...

Lesquels, les sites pornographiques ?

Ce que prévoit le texte de loi ce sont les sites pédopornographiques. Mais ce que prévoit aussi le texte et ses conditions d'application évidentes, c'est que la liste des sites doit être secrète, sinon c'est un annuaire des sites pédoporno, c'est un truc inconcevable. Donc la liste est secrète, elle aurait été publiée par le ministère de l'Intérieur et je dois dire que censure secrète sur le ministère de la police, c'est quand même curieux dans un pays normalement démocratique. Ça c'était vraiment le point de départ tel que ça sortait vu par le gouvernement, visiblement les députés ont bien compris ce qu'il leur est arrivé dans l'affaire Hadopi, ils ont relu la décision du Conseil Constitutionnel...

Donc il y a eu un amendement.

Ils ont décidé qu'on ne pouvait pas filtrer Internet n'importe comment. Et pour le moment, dans l'état des discussions, on en est à : y'aura un juge dans la boucle.

Donc ça, ça vous rassure ?

Donc c'est plutôt rassurant.

Mais c'est vrai que, quand même, Internet peut être un lieu de danger. Il y a la pédopornographie, y'a aussi les escroqueries, le terrorisme etc. Est ce qu'il ne faut pas instaurer des filtres ?

Instaurer des filtres, je sais pas. La bonne façon de comprendre ça c'est qu'Internet est un lieu public, et donc jouer sur les peurs, légitimes, les crimes abominables comme la pédopornographie, ça fait peur de manière légitime et logique. Mais jouer sur les peurs des gens pour instaurer un

tout sécuritaire, c'est quelque chose de dangereux. Ça met en place des dérives qui sont malsaines. Internet est un lieu public comme les autres, il y a des pédophiles sur Internet exactement comme il y a des pédophiles dans la rue et on filtre pas la rue. On ne met pas un policier tous les trois mètres pour surveiller tout le monde. De la même manière, pour les mêmes raisons, cette tendance de fond qui est de vouloir contrôler Internet, dénote fondamentalement quelque chose d'assez précis, qui est que basiquement les hommes politiques n'ont pas bien compris ce qu'était Internet et qu'ils commencent par contre à comprendre un élément là-dedans : c'est que ça les gêne.

Mais il y a des moyens de contourner ce filtre par exemple ?

Oh oui, de manière très efficace et très simple. Il faut comprendre que les... il y a un livre qui est paru récemment aux éditions InLibroVeritas sur le sujet qui explique assez bien, y compris détaillé par des gens de la gendarmerie spécialisés dans le domaine, que le monde du pédoporno mafieux, business, etc, a déjà trois guerres d'avance sur ce genre de sujets là, et se diffuse indépendamment de ce qu'on sait faire de manière simple comme filtre.

Donc liberticide et inefficace, nous dites-vous ?

Donc particulièrement inefficace puisque lorsque l'on interroge la police et la gendarmerie sur le sujet, comme j'en ai eu l'occasion de le faire lors d'une réunion, petit un, il n'y a pas de sites pédos en France, ça c'est très clair, il y en a deux ou trois qui ouvrent temporairement tous les ans, fermés dans la semaine avec les gens derrière qui finissent en prison. Et surtout quand on leurs demande ce que ça a donné comme effet positif dans les pays où cela a été mis en place, par exemple en Australie, par exemple en Grande Bretagne, ils ne savent pas donner de chiffres. On leur demande quelle influence, en quoi est-ce que ça a fait baisser la délinquance, parce que c'est quand même ça le but. Réponse :

néant.

Il n'y a pas d'efficacité prouvée. Merci beaucoup Benjamin Bayart d'être venu nous expliquer ce que vous redoutez dans cette loi.

Extrait vidéo : La bio de Stallman à la Matinale de Canal+

Ce matin, N. me tire soudainement du lit : Vite, vite, ils parlent de ton bouquin à la télé ?

Je maugrée... (et puis en plus c'est pas « mon » bouquin).

Mais j'ai eu bien raison de faire l'effort de me placer devant le poste, parce que ça en valait ô combien la peine...

Merci à [La Matinale](#) de Canal+ (et grosses bises à l'enthousiaste et compétente journaliste).



-> La [vidéo](#) au format webm

Transcript

Maïtena Biraben : Le logiciel libre, c'est l'une des très grandes révolutions du siècle passé et aujourd'hui on en sait un peu plus sur le créateur du logiciel libre.

Emmanuelle Talon : Oui, Richard Stallman il a aujourd'hui 56 ans, il n'est pas très connu du grand public mais c'est un dieu vivant pour les informaticiens, parce que c'est un des pères du logiciel libre, le père du logiciel libre.

Alors pourquoi on en parle aujourd'hui ? Parce qu'il y a sa biographie qui vient de paraître en français aux éditions Eyrolles « Richard Stallman et la révolution du logiciel libre ». Alors au début des années 80...

Maïtena Biraben : C'est un bouquin de geek ?

Emmanuelle Talon : Non, justement pas. C'est ça qui est bien, parce que ça n'est pas un bouquin de geek, et même si on ne s'y connaît pas trop, on peut vraiment vraiment comprendre, j'insiste.

Et donc Stallman, au début des années 80 a créé la Fondation pour le Logiciel Libre. Il est à l'origine du projet GNU.

Et juste un petit rappel : qu'est-ce qu'un logiciel libre ? Quand même, voilà c'est important. C'est un logiciel que n'importe qui peut utiliser, copier ou même modifier, pour l'améliorer en quelque sorte, en accédant au code source.

Et le logiciel libre, ça s'oppose à ce que Stallman appelle les logiciels propriétaires. Ce sont des logiciels qui nous privent de notre liberté. On ne peut pas modifier le code source, c'est pour cela que Windows est la propriété de Microsoft. Si Windows ne vous convient pas, vous ne pouvez pas l'améliorer. Tandis que l'on peut améliorer par exemple la suite bureautique OpenOffice ou le navigateur Firefox.

Maïtena Biraben : Si on y arrive !

Emmanuelle Talon : Si on arrive, bien sûr, mais vous avez cette liberté.

On l'impression que c'est un peu complexe mais en fait pas tellement parce que cette histoire de logiciel libre... Il ne s'agit pas vraiment d'informatique, il s'agit en fait de philosophie. Richard Stallman c'est vraiment un grand philosophe, c'est un vrai penseur. Et avec cette histoire de logiciel libre... Pourquoi au fond il s'est lancé dans cette

aventure ? Il s'est lancé dans cette aventure tout simplement pour améliorer le monde, pour encourager le partage et la fraternité.

Donc c'est une forme de nouveau socialisme, de socialisme logiciel. Et à l'heure où l'on pleure sur la fin des grandes ideologies, on peut se réjouir de voir qu'il y a encore des gens qui essayent de changer le monde. Et aujourd'hui ces gens-là ce sont des informaticiens, et c'est Richard Stallman. C'est pour ça que c'est important de le connaître.

Maïtena Biraben : On a vu son playmobil...

Emmanuelle Talon : Oui on a vu son playmobil, mais en fait c'est un personnage assez amusant, qui a beaucoup d'humour, qui a une bonne tête...

Maïtena Biraben : Est-ce que le logiciel libre a des chances de gagner face au logiciel non libre, donc commercialisé, que l'on ne peut plus toucher ?

Emmanuelle Talon : Alors, le logiciel libre il progresse beaucoup en France. Il y a quelques années la Gendarmerie nationale est passée... elle a adopté un logiciel libre. Mais, si vous voulez, la compétition elle ne se fait pas vraiment sur cette question-là, sur cette question technique, parce qu'un logiciel libre, on peut considérer que ça vaut au niveau technique un logiciel privateur. En fait la compétition, elle se fait vraiment dans nos têtes.

Le Libre il pourra gagner le jour où, d'après Stallman, on aura, nous, envie de nous libérer et puis de ne pas être soumis à la machine. Parce qu'il explique que quand on utilise un logiciel comme Windows, on ne peut pas le modifier si on n'y va pas, et donc on est esclave de la machine. Stallman c'est un peu le Luke Skywalker de l'informatique, il faut qu'on se libère des machines et c'est ce jour-là que le Libre pourra gagner.

Maïtena Biraben : Est-ce que libre ça veut dire gratuit
Emmanuelle ?

Emmanuelle Talon : Alors non, libre ne veut pas forcément dire gratuit. Il y a des logiciels libres qui ne sont pas gratuits, donc il faut faire attention à cette confusion. C'est vrai que quand on est juste un utilisateur, on peut estimer que la gratuité c'est le principal avantage, mais libre ne veut pas dire gratuit.

Maïtena Biraben : Si on ramène cette idée de logiciel libre à la France, la prochaine bataille c'est Hadopi.

Emmanuelle Talon : C'est Hadopi et Stallman est mobilisé sur cette question. Il estime que c'est une loi tyrannique. Il dit que Nicolas Sarkozy est un ennemi de la démocratie et des Droits de l'Homme. Et pour lui empêcher le téléchargement de musique pour sauver l'industrie du disque, c'est tout simplement comme empêcher les gens de faire la cuisine pour sauver les emplois dans la restauration !

Voilà, juste pour finir, le livre, vous pouvez l'acheter, il coûte 22 euros et c'est bien d'avoir un livre papier. Mais vous allez voir la cohérence de la démarche, en fait le livre est en téléchargement, gratuit, sur le site www.framasoft.net. Vous pouvez modifier le texte du livre, et si vous voulez le traduire, et bien vous pouvez tout à fait le traduire librement dans la langue que vous souhaitez, en ourdou par exemple, je pense que ça n'est pas encore fait.

Vente liée : Un reportage

exemplaire de France 3 Bretagne

[Lu](#) sur le site de l'[AFUL](#) : Éric Magnien, qui a [gagné deux fois](#) en justice contre le constructeur ASUS (lire le [commentaire détaillé de la décision de justice](#) par Me Frédéric Cuif), s'exprime dans le journal télévisé 19-20 de France 3 Bretagne le 21 décembre 2009 : [Un Morbihannais en lutte contre Windows](#), par Géraldine Lassalle.



-> La [vidéo](#) au format webm

Transcript

Voix off : C'est un combat semblable à celui de David contre Goliath. Dans le rôle de David, Éric Magnien, régisseur de théâtre lorientais, dans le rôle de Goliath, le fabricant d'ordinateur Asus. Tout commence en mai 2008 quand Eric décide de s'acheter un ordinateur.

Éric Magnien : Je voulais acheter un ordinateur, mais je ne voulais pas des logiciels qui étaient installés avec, parce que j'utilisais déjà avec un autre ordinateur des logiciels libres, donc sous Linux.

Voix off : Pourtant Éric n'a pas le choix. il doit acheter l'ordinateur avec avec le système d'exploitation de Microsoft déjà installé. Il décide alors de demander au constructeur le remboursement des logiciels Windows dont il n'a pas besoin.

Éric Magnien : Il me demandait à ce que je renvoie l'ordinateur à mes frais, à leur service après-vente à Paris, pour effacer totalement le disque dur et enlever l'étiquette de Windows. Donc c'était totalement inacceptable, pour un remboursement de 40 euros alors que dans le commerce ces mêmes logiciels coutaient 205 euros.

Voix off : S'engage alors une bataille juridique qui va durer plus d'un an. Avec l'aide de l'Association Francophone des Utilisateurs de Logiciels Libres (AFUL), Éric rassemble tous les éléments démontrant l'abus dont il est victime. Face à lui une armée d'avocats experts, un combat inégal mais Éric sait qu'il est légitime. En août 2009 la justice condamne le constructeur.

Éric Magnien : C'est une procédure longue, difficile mais nécessaire, et qui vaut le coup parce que c'est notre droit. On a le droit d'obtenir réparation de ce genre de choses, on a le droit d'obtenir le remboursement de ces licences. Et donc c'est aussi pour une certaine idée du droit, de la justice, que j'ai été jusqu'au bout de la démarche.

Voix off : La décision de justice rendu par le tribunal de Lorient pourrait bien décider d'autres consommateurs à faire valoir leurs droits. Le 2 décembre dernier, la société Acer a été condamnée pour la cinquième fois pour des faits similaires.

Microsoft Office à l'école française : stop ou encore ?

Est-il si loin le jour où nous verrons en France un reportage similaire à celui que nous avons choisi de reproduire ci-dessous ? Titré « le boum des logiciels libres », il nous vient de la [TSR](#) (Télévision Suisse Romande) dans le cadre de son émission [Nouvo](#) consacrée aux « nouvelles tendances et technologies » ([canal YouTube](#)).



Que dire sinon que cela fait plaisir à voir et que nous applaudissons des deux mains ! Difficile en effet selon nous de faire mieux dans le temps imparti. Nous avons d'ailleurs publié [un article dédié](#) à cette évolution libre du Canton de Genève^[1].

Faut-il le rappeler (et bien moins pour nous enorgueillir que pour déplorer l'immobilisme de la situation de l'autre côté des Alpes) : c'est peu ou prou exactement le même discours que tient le Framablog depuis un petit bout de temps déjà.

Ainsi, il y a tout juste un an (au moment même où le [Café pédagogique](#) se découvrait [VRP de son généreux sponsor américain](#)) nous avons fait l'effort de [traduire un long rapport](#) britannique qui déconseillait, [étude sérieuse et détaillée](#) à l'appui, l'usage en milieu scolaire de la suite bureautique propriétaire Microsoft Office 2007 ainsi que le nouveau (et tant décrié) système d'exploitation Windows Vista. Nous étions bien naïfs en pensant alors que ce rapport allait un tant soit peu émouvoir la communauté et réussir à faire naître un débat en haut lieu.

Car il n'en fut rien.

Peut-être parce que l'influence de Microsoft à l'école française demeure aussi [efficace](#) que [disproportionnée](#) ?

Cela n'empêche certainement pas la suite OpenOffice.org de se déployer silencieusement chaque jour davantage dans toutes les écoles [Jean-Macé](#) et les lycées [Sud Médoc](#) de France. Mais nous serions certainement allés bien plus vite sans cette résistance passive de notre administration, [SDTICE](#) en tête.

Le temps de la décision volontariste et du courage politique est-il enfin venu ?

On notera que le reportage ne se résume pas à l'éducation, puisqu'on y évoque par la suite brièvement la situation du logiciel libre dans le secteur privé (qui ne connaît pas la crise) et le secteur public (ici en milieu hospitalier). Avec cette conclusion réaliste : « Pourtant le grand public hésite toujours à faire le pas, fidèle à Microsoft et autres leaders du marché ».

Le boum des logiciels libres

[URL d'origine du document](#)

Reportage : Zian Marro / Montage : Sandro Milone – 1 juin 2009
– TSR (Nouvo)



→ La [vidéo](#) au format webm

Transcript

Il s'agit de la retranscription de la première partie de la vidéo consacrée à l'éducation.

Voix off : Cours d'informatique dans cette classe de 8ème.

Le professeur : Le cours d'aujourd'hui consiste à faire faire aux élèves une feuille de calcul pour calculer leur moyenne à l'aide du logiciel libre Calc, qui est le correspondant en fait d'Excel.

Voix off : Les logiciels gratuits d'OpenOffice remplacent les bons vieux Word et Excel de Microsoft. Réputé compliqué, le

libre a beaucoup évolué.

Un élève : C'est assez facile de travailler avec, surtout avec les profs qui nous donnent des consignes très claires. C'est très facile.

Voix off : Facile, mais aussi et surtout indépendant. Une ouverture qui plait aux profs.

Le professeur : On n'est pas soumis effectivement à l'hégémonie de certains logiciels. Pour avoir des nouvelles versions, à chaque fois il faut repayer etc. Donc, à mon avis, il faut s'affranchir dans une certaine mesure des logiciels dit propriétaires.

Voix off : Dans un ordinateur, le système d'exploitation, Windows par exemple, ainsi que les programmes sont payants. Aujourd'hui on peut facilement remplacer un, deux voire la totalité de ces coûteux logiciels par du libre. Et cette année l'État de Genève a édité un CD avec OpenOffice pour les élèves.

Une élève : Je trouve que c'est bien parce que comme ça on peut les avoir chez nous et on sait déjà comment ça marche.

Voix off : Dans les écoles de Genève tous les ordinateurs sont équipés. L'État évite ainsi des frais de licences pour près de 900 000 francs par an, et surtout ne dépend plus de Microsoft.

Notes

[1] Crédit photo : [Todd Baker](#) (Creative Commons By)